AFFRANCHI PAR [illegible]

Le SENAT.

VOL. IX. MANITOBA. No 13

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 22 AVRIL, 1880

AVIS IMPORTANT AUX Voyageurs et Freteurs.

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES.

Le public est informé que la Traverse Fisher, (ci-devant Batoche) sera en parfaite operation pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes ameliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au recoude de la Rivière Saskatchewan, donnant une reduction de vingt cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse un bras de la Rivière Canard, vis à vis l'E lise. Un pont à été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûrete qu'à n'importe quelle autre traversé.

A. P. FISHER.

Stobart P. O, 14 Janvier 1880. 3m

Chemin de fer Pacifique Canadien

Soumission pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons lits, selon que pourra l'exiger le departement.
20 Wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts,
100 wagons de fret decouverts,
2 charrues pour le déblayage de la voie,
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie,
40 wagons d'equipe.

Le tout doit etre manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins les spécification et autres details

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN.
Secretaire

Département des chemins de fer et canaux. Ottawa, 7 fevrier, 1880 17-f

Chemin de Fer Canadien du Pacifique.

Soumission pour superstructure de pont en fer.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné seront reçues jusqu'à VENDREDI MIDI, le 15 MAI prochain, pour fournir et poser les superstructures en fer des ponts sur les decharges Est et Ouest du Lac des Bois.

On peut se procurer les devis et autres informations en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le et après le 15 Avril.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et Canaux. Ottawa, 1er Avril 1880, 2-f

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Grande quantité de Rubans couleur variée.
Grande quantité de corsets français, anglais et américain
Grande quantité de coupons de toutes sortes.
Grande quantité de Châles de $1.25 en montant.
Grande quantité de châles tricotés de differentes couleurs
Grande quantité d'étoffes à robes à bon marché.
Grande quantité de robes faites de $5 00 en montant.

Nous attirons l'attention du public que toutes ces marchandises ont été réduites afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps.

N.B.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le magnifique Fil de Clark. La qualité du Fil est M. E. Q., et la marque de commerce est l'éléphant.

Stobart, Eden & Cie

8 Mai, 1879 –12m

CANADIAN PAIN DESTROYER.

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Ce remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les côtes, les reins, et la tête aux rhumes à la toux, maux de gorge, detoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps ; il est [illegible] estimé ou l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent [illegible] on n'a pas connaissance d'un seul cas où il n'ait pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies ; au contraire tous sont enchantés de ses operations et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par experience, en ayant fait nous même une épreuve complète ; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat ; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les medecins l'ordonnent et s'en servent ; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.
Agent pour la Province de Manitoba

Grande Rue Winnipeg

Avis.

Le Dr. T. Fafard a ouvert un bureau à St Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

BROWNE OLDFIELD & C,

GRENETIERS,

(Successeurs de W. H. DISBROWE)

Ouvriront au commencement de Fevrier à la [illegible] anciennement occupée par le D. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de fevrier et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880 3m

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues par le Departement des Travaux Publics jusqu'au

Quinze Avril prochain, a Midi,

pour le droit de percevoir des argents et mettre en opération un bac pour la traverse de la Rivière Rouge à St. Norbert.

Les informations requises regardant les taux à être chargés, ainsi que les reglements concernant les traverses, pourront être obtenus en faisant application au Departement des Travaux Publics, à Winnipeg.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics

Departement des travaux Publics, Winnipeg, 29 Mars, 1880. 2-f

Applications pour Licences.

Hotel Alexander & R. A. Evans, Winnipeg.

JOHN FRASER, P. C. L.

1er avril 1880 2-f

CANAL WELLAND.

AVIS AUX CONTRACTEURS-MECANICIENS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné (secretaire des chemins de fer et canaux) et endossées "Soumission pour portes d'écluses, Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest,

Jeudi, le 3 Juin, prochain,

pour la construction de portes, et tous les appendices nécessaires pour les nouvelles portes d'écluses sur le Canal Welland.

Les plans, specifications et les conditions generales pourront être vus à ce bureau le où après Jeudi le 20ième jour de Mai prochain, où les formules de soumission pourront aussi être obtenues.

Les soumissionnaires à ce contrat sont tenus de se pourvoir de tous les outils nécessaires pour ce genre de construction, aussi d'avoir une connaissance pratique de l'ouvrage, et sont requis de remarquer que leurs soumissions ne seront prises en considération, à moins qu'elles ne soient strictement faites sur les formules imprimées, et, dans le cas de société, sla signature individuelle des associés devra être apposée à la soumission. La nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre ; et, de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse, doit accompagner chaque soumission laquelle somme sera remise si le soumissionnaire ne consent pas à prendre le contrat pour l'ouvrage aux taux et conditions tels que mentionné dans leur soumission.

Le billet qui aura été envoyé sera remis immédiatement aux parties respectives dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Pour que le contrat soit bien rempli, la partie ou les parties dont les soumissions ont proposées d'être acceptées seront notifiées que leurs soumissions sont acceptées, sujettes à un depot de *cinq par cent* sur le montant entier du contrat—la somme envoyée avec la soumission sera considerée une partie—et devra être déposée au credit du Receveur General dans les *huit jours* après la date de cet avis.

Seulement quatre vingt-dix par cent sur l'ouvrage est ne sera payé jusqu'à ce que l'ouvrage soit terminé.

Ce département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN.
Secretaire.

Dept. des Chemins de fer et canaux. Ottawa, 29 Mars, 1880. 9-f

Chemin de fer Pacifique Canadien.

Soumission

POUR RESERVOIRS ET APPAREILS DE POMPES.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné, jusqu'à midi le quinzième jour de MAI prochain, pour l'érection avec les appareils necessaires de Réservoirs à l'épreuve de la gelée et de Pompes avec force motrice par le vent ou par la vapeur suivant les besoins aux diverses stations désignées pour prendre de l'eau, sur le parcours du chemin de fer du Pacifique Canadien.

On peut voir les dessins et obtenir les renseignements desirables aux bureaux de l'Ingénieur en Chef à Ottawa, le ou après le 15 avril.

Par Ordre,

F. BRAUN.
Secretaire.

Bureau des Chemins de fer et Canaux Ottawa 1er Avril 1880 6f

CANAL LACHINE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS MACHINISTES.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secretaire des chemins de fer et canaux), et endossées "Soumission pour portes d'ecluses Canal Lachine" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le 3 JUIN prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Lachine.

Les plans, spécifications et condition generales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 MAI prochain, JEUDI, où pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, necessaires à ce genre de travaux, ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en consideration à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et—dans le cas d'une compagnie—de porter les signatures la nature de l'occupation et la residence de chacun des associes, et à moins que, de plus, un chèque de banque accepte, pour la somme de $250, pour les portes de chaque ecluse n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera decidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptees à condition qu'il fassent un depôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyee avec la soumission formera partie qui devra être mise au credit du Receveur General. dans le delai de 8 jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera paye, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant à accepter la plus base ni aucune soumission.

Par Ordre,

F. BRAUN,
Secretaire.

Departement des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, 29 mars 1880. 9f.

AVIS PUBLIC.

AVIS est par le présent donné que d'aujourd'hui, les comptes pour les impressions du Gouvernement Provincial ne seront pris en consideration à moins qu'ils ne soient accompagnes d'un ordre de l'Imprimeur de la Reine.

Aussi, aucune annonce ne sera insérée dans la *Gazette Officielle* sans être payée d'avance, au prix accorde par la loi.

ALEX. BEGG.
Imprimeur de la Reine.

14 fevrier 1880 4-f

GUIDE DES VOYAGEURS.

CHEMIN DE FER DE PEMBINA

Laisse St. Boniface tous les jours, (pas de malle le lundi), à 7.30 a.m.

Arrive à St. Boniface tous les jours, (pas de malle le lundi), à 4.30 p.m.

Les heures ci-dessus sont réglées sur le temps de St. Paul, qui est de 17 minutes plus tôt qu'à St. Boniface.

CHEMIN DE FER DE ST. PAUL, MINNEAPOLIS & MANITOBA

Laisse St. Vincent (tous les jours, excepté le samedi à 4.00 p.m.

Arrive à St. Vincent (tous les jours, excepté le lundi), à 11.40 a.m.

CHEMIN DE FER DE WINNIPEG ET DU LAC TRAVERS (CROSS LAKE.)

Les trains laissent St. Boniface, les lundis et vendredis à 8.00 a.m.

De retour, laisse le Lac Travers (Cross Lake), les mardis et samedis à 9.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG A RAPID CITY via LA RIVIERE AUX EPINETTES ET LA GRANDE PRAIRIE.

Laisse Winnipeg, chaque deuxième lundi, du Bureau de Diligence et d'Exprès de H. M. Micken, Rue Principale, Winnipeg, à 11.00 a.m.

Laisse Rapid City, chaque deuxième lundi, à 11.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG, PORTAGE LA PRAIRIE ET PLESTINE.

Laisse Winnipeg, (les lundis, mercredis et vendredis) à 7.00 a.m.

Arrive au Portage, (les mêmes jours) à 7.00 p.m.

De retour, laisse le Portage, les mardis, jeudis et samedis, à 7.00 a.m., arrivant à Winnipeg à 7.00 p.m.

Les liaisons se font au Portage, les mardis et samedis, pour Palestine, par diligence.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG A SELKIRK.

Laisse l'Hôtel Wellington, Winnipeg, chaque mardi, jeudi et samedi, à 1.00 p.m.

Laisse Selkirk chaque lundi, mercredi et vendredi, à 10.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—LAC TRAVERS (CROSS LAKE) AU PORTAGE DU RAT.

Laisse le Lac Travers, (Cross Lake), chaque Dimanche, mardi et vendredi, immédiatement après l'arrivée des trains de Winnipeg.

De retour, laisse le Portage du Rat, les lundis, mercredis et samedis, faisant liaison avec les convois pour Winnipeg.

DEPART ET ARRIVEE DES MALLES.

BUREAU DE POSTE DE ST. BONIFACE.

Part tous les jours à 6 heures p.m.
Arrive tous les jours à 10 heures a.m.

MALLE DU SUD.

Pour Niverville, Otterburn, Arnaud, Emerson et les Etats-Unis, les autres Provinces Canadiennes et tous les Pays étrangers, part et arrive tous les jours.

Pour St. Vital, St. Norbert et Ste. Agathe, part tous les mardis et vendredis ; et arrive les jeudis et Dimanches.

Pour St. Pie, St. Jean-Baptiste et la Rivière-aux-Gratias, part les dimanches et jeudis; et arrive les mardis et vendredis.

MALLE DE L'OUEST.

Pour St. James, Headingly, St. Charles, St. François-Xavier, Pigeon Lake, Baie St. Paul, Poplar Point, High Bluff et Portage la Prairie, part les dimanches, mardis et jeudis, et arrive les lundis, mercredis et vendredis.

Pour Burnside, Totogan, Westbourne, Gladstone et les bureaux intermédiaires, part les dimanches et jeudis, et arrive les lundis et mercredis.

Pour Meadow Lea, Woodlands, Oswowa, Oakland, St. Laurent, Oak Point, Hillsiood, Salisbury, Rapid City et Grand Valley, part les Dimanches, et arrive les mercredis.

Pour Golden Stream et Wellington, part les jeudis et arrive les lundis.

Pour le Lac Plat, Birtle, le Fort Ellice, la Montagne de Tondre (Touchwood Hills), Grandin (St. Laurent), Stobart, Prince Albert, Carlton, Battleford, Fort Saskatchewan et Edmonton, part le 5 et le 26 avril, le 17 mai, le 7 et 28 juin, le 19 juillet, le 2 et le 23 d'août, le 17 septembre, le 4 et 25 d'octobre, le 15 novembre, et le 7 et 28 décembre, 18—, et arrive environ deux jours avant chaque date de départ.

MALLE DU SUD-OUEST.

Pour Stobbartville, Mountain City, Nelsonville, Campbellville, Sutterville, Alexandria, St. Léon, Calf Mountain, Crystal City, Beaconsfield, Lorne, et les bureaux intermédiaires, part les samedis, et arrive les lundis.

MALLE DU NORD.

Kildonan, Fort de Pierre, Middle Church, Park's Creek, St. Andrews, Selkirk, Dynevor et Peguis, part les lundis, mercredis et vendredis, et arrive les mardis, jeudis et samedis.

Pour Bird's Hill, Springfield, Cook's Creek, Belmoral, Rockwood, Greenwood, Victoria et Stonewall, part les vendredis, et arrive les lundis.

Pour Clandeboye, Gimli et Hoosavigk, part les lundis, et arrive les mardis.

MALLE DE L'EST.

Pour Prairie Grove, Lorette, Ste. Anne, Clearsprings, Sunnyside, Plympton, Millbrook et Dundee, part les vendredis, et arrive les samedis.

Pour le Portage du Rat et le Lac Travers (Cross Lake), part les dimanches, et arrive les lundis.

Pour Fort Francis, part et arrive chaque deuxième lundi.

LE "METIS."

Jeudi, 22 Avril, 1880.

LETTRE D'OTTAWA.

Nous recevons la lettre suivante d'Ottawa :

" Après plusieurs mémoires et nombre d'entrevues avec les autorités, l'Hon M Royal, député de Provencher, a réussi à faire entrer toutes les questions de terres, réclames. etc , dans une voie pratique, et il est permis d'espérer qu'avant la fin de la présente année toutes seront réglées.

" Deux commissaires, dont l'un sera un homme né à la Rivière Rouge et entendant parfaitement les difficultés de terres et les coutumes du pays seront chargés, vers la fin de mai prochain, d'aller prendre sur les lieux mêmes les déclarations et la preuve que pourront fournir les intéressés. L'enquête se fera pour ainsi dire, de maison en maison, et toutes *les applications* y passeront celles qui ont déjà été rejetées soit pour insuffisance de témoignage soit pour autre cause, comme celles qui sont encore pendantes.

" Un ordre en conseil en date du 12 courant refuse péremptoirement de reconnaître les *stake claims* purs et simples, c'est à-dire les termes *prises* sans occupation ni amélioration. Les terres auxquels les terres de cette catégorie seront soumises, ainsi que le prix par acre à payer par le possesseur actuel seront matières à rapport par les commissaires.

" On nous informe que la Cie de la Baie d'Hudson, afin de régler les difficultés survenues à propos des terres occupées qui lui ont été livrées par le gouvernement comme terres vacantes, a décidé de s'entendre avec les possesseurs et leur payer un prix convenu. Ceci s'applique plus particulièrement aux terres de la Rivière Rouge. Dans les cas où l'entente sera impossible, il en sera fait rapport spécial.

" Le Département de l'Intérieur a reconnu la justice des réclamations de la Société de Colonisation de Manitoba ; les détails restent à régler.

" Les terres de fractions de township situées entre les townships Letellier et Taché et les paroisses de St. Jean-Baptiste et St. Pie sont réservées d'ici à quelques mois pour les propriétaires riverains ou pour les colons des Etats-Unis ou pour les canadiens.

" Comme le Bureau des Terres dans le District de la Montagne Tortue ne sera ouvert que dans cinq à six semaines, les colons devront choisir leurs homesteads et s'y établir de suite, ils ne devront faire leurs entrées que lorsque le Bureau sera ouvert.

" Le gouvernement va demander au Parlement un crédit de $50.000 pour les édifices publics de la Province de Manitoba."

PONT SUR LA RIVIÈRE ROUGE.

Il y a quelques mois une pétition était adressée à la Chambre des Communes du Canada, demandant l'incorporation d'une compagnie organisée pour construire un pont sur la Rivière Rouge et un autre sur la Rivière Assiniboine Cette pétition était signée par plusieurs citoyens marquants de Winnipeg et de St Boniface, et la Compagnie de la Baie d'Hudson ayant des intérêts dans l'entreprise, l'un de ses officiers M C. J. Bridges, était au nombre des pétitionnaires, ça été là le malheur du projet. Tout ce qui sent la Cie de la Baie d'Hudson, n'est pas de bonne odeur à Ottawa, aussi le projet du pont sur la Rivière Rouge a-t il été mis de côté nous disent les dépêches télégraphiques, parce que *la Compagnie de la Baie d'Hudson n'est pas favorable à la ville de Winnipeg.* Et St. Boniface, et toutes les paroisses à l'est de la Rivière Rouge ne sommes nous pour rien dans cette question de la construction d'un pont ? Il est vraiment malheureux que pour une guerre d'allemand declarée entre certains Ministres du gouvernement d'Ottawa et M. Donald A. Smith, nous soyons ainsi maltraités. Il nous semble que l'on devrait mieux comprendre les intérêts de la population de Manitoba, et surtout, ne pas se montrer aussi étroits, même si certaines individualités sont un obstacle à la bonne entente qui ne devrait jamais cesser d'exister entre nos députes et le Gouvernement Federal.

Le Révd. Père Lacombe écrit d'Ottawa, ce qui suit :

L'Hon. M. Royal travaille ici sans relâche dans les intérêts de notre Province; et ceux de ses commettants qui seraient témoins de sa conduite à Ottawa, ne pourraient manquer d'être satisfaits. La longue expérience de l'Hon. M. Royal dans tous les procédés parlementaires, la connaissance parfaite qu'il a des deux langues, son amour bien connu du travail en font ici un homme très-précieux pour la Province.

Nous lisons dans le *Free Press* du 8 avril,qu'un correspondant de Winnipeg au *Pioneer Press* donne le rapport suivant. Il circule ici une rumeur d'un fait très grave arrivé au Portage la Prairie,dont l'epouse d'un des plus respectables citoyens de l'endroit aurait été la victime. Il parait que ce serait le résultat de la conduite violente d'un officier de la police montée qui s'étant présenté à la maison de cette femme a été repoussé avec un revolver. On ajoute que la peur éprouvée par la femme a eu des suites fâcheuses et elle est depuis dans une position très-critique.

Nous espérons que des procédés seront pris pour amener cet officier à rendre compte d'une conduite si irrégulière.

Samedi dernier nous avons vu arriver avec un grand plaisir un certain nombre de nos compatriotes qui viennent se fixer à Manitoba : Nous mentionnerons en particulier T. A. Bernier Ecuyer. MM. Dansereau et Provost de St Marc et le respectable père de notre digne concitoyen Mr Dégagné Monsieur Bernier est un avocat distingué de St. Jean, Avec une nombreuse clientelle il avait su se gagner le respect et l'estime universel. Il était président du Cercle Litteraire, et voici ce que nous lisons dans le Franco Canadien journal opposé à M. Bernier en politique mais qui sait rendre justice a ses qualités distinguées.

CERCLE LITTÉRAIRE.

" Dimanche dernier il y a eu une séance extr ordinaire du Cercle Littéraire pour dire adieu à T. A Bernier Ecuyer à l'occasion de son départ pour le Nord Ouest et pour accepter sa resignation comme président du Cercle.

" Comme nous l'avons déjà annoncé M. Bernier part pour les lointaines regions où il a décidé de dresser sa tente pour l'avenir. L'adresse de circonstance préparée par Mr. Lorrain était certainement tout ce qu'on pouvait désirer de mieux en fait de style et de sentiment elle était l'echo fidèle et éloquent des regrets sincères que tous les membres du Cercle Littéraire eprouvent en face de la résignation subite de M. Bernier: comme leur premier officier. Elle etait aussi le juste interprète de nos hautes appréciations des capacités et des talents distingués de celui qui nous laisse et des précieux services qu'il était appelé à rendre à la jeunesse de St. Jean ; services dont il nous a donné de ses brillants échantillons pendant les quelques instants qu'il est resté à la tête de notre Cercle Littéraire.

Cette jolie adresse contenait aussi en terme, sympatiques les bons souhaits que nous formons tous pour les succès et le bonheur de M. Bernier dans sa nouvelle et lointaine patrie.

Election Municipale.

L'appel nominal pour l'élection du Préfet et des Conseillers, dans chacune des municipalités a eu lieu lundi dernier. Voici le résultat dans les municipalités suivantes :

ST. BONIFACE.

L'Hon. Joseph Royal, M. P , a été proposé par Messieurs A. A. LaRivière, M.P.P. Alexandre Kittson. M. P. P., secondé par Messieurs George Couture et Joseph Desrosiers et élu par acclamation.

Quartier No. 1. MM George Roy, François Gingras, Adjutor Gauvreau, et Edmond Nadeau ont été proposés comme conseillers par les mêmes Messieurs. M. J. A. N Provencher a aussi été mis en nomination par MM. J. B. Morache et N. D. Gagnier. L'élection aura lieu lundi prochain.

Quartier No 2. M. Roger Marion a été proposé par M.J.B Bruce,secondé par M. François Carrière, et M. Daniel Carrière a été proposé par M. Louis Marion, secondé par M J E. Dubord. Tous deux ont été élus par acclamation.

ST. NORBERT.

L'élection s'est faite par acclamation dans cette municipalité. Nous devons en féliciter les électeurs.

PRÉFET — Alexandre Kittson. M. P. P.

CONSEILLERS—MM. Antoine Vermette,T. Landry,Joseph St. Germain, Jr , François Marion. D. Leblanc et Joseph Delorme.

CARTIER.

Dans cette municipalité les personnes suivantes ont été mises en nomination.

PRÉFET—MM Joseph Lemay et Thomas Gravely.

CONSEILLERS—Quartier No. 1. MM. Pascal Dionne, François Berthiaume Andrew Drydon et John Harper. jr.

Quartier No. 2. Wm. Parker a été élu sans opposition

Quartier No. 3. MM. Joseph Hamelin. Pierre Delorme. Joseph Radford et James Brown, Jr.

Quartier No. 4. MM. Firmin Hamelin et André Nault.

YOUVILLE.

Il y aura votation pour le préfet et les conseillers du quartier No. 2. Nous regrettons l'opposition faite à la candidature de M. Martin Jerome comme préfet, et nous sommes étonnés de l'apathie montrée par les electeurs français du quartier No 2. Bien que ceux-ci soient en majorité dans ce quartier, aucune candidature n'a cependant eté proposée, en sorte que les deux conseillers qui seront élus sont des anglais.

Préfet—MM. Martin Jerome et F J. H. Rickon ont eté mis en nomination.

Conseillers—Quartier No. 1. M. J. D Cadenhead élu par acclamation.

Quartier No. 2. MM. John Dobben. Wm Neil, James Style et Charles Donald. Il y aura votation pour deux conseillers.

Quartier No. 3. MM Noël Tetreault, Edouard Elemond et Toussaint Vermette ont été élus par acclamation.

TACHÉ

Il y a contestation dans cette municipalité.

Préfet ; MM. Elzéar Lagimodière et Daniel McDougall.

Conseillers ; MM Joseph Lamin, Modeste Lagimodière, Agénor Dubuc, Henri Coutu, Jos. McDougall, Philippe McGuire, sr., Norbert Landry, jr., Edouard Martel, Gilbert Johnson et H. McQuaid.

STE ANNE.

Il y a contesation dans chacun des quartiers de cette Municipalité. Si on en juge par le nombre de candidats mis en nomination on doit s'intéresser beaucoup au système municipal dans cette Paroisse.

PRÉFET—J. B. Desautels Lapointe, Pierre Curtaz et J. H. Stanger.

Conseillers : Quartier No. 1, MM. William Mooney et John Laug.

Quartier No. 2, MM. John Hall et William McFarland.

Quartier No. 3. MM. J. B. Neault, Philippe St. Laurent, François D. Ducharme, Xavier Gagné, Pierre Champagne, J. Bte. Falcon, Augustin Nolin Rémi Bernard, Norbert Nolin, Jean Dicaire, J. Bte Duhamel, Thomas Harrison et Honoré Pariseau.

NOUVELLES D'OTTAWA.

Les affaires parlementaires vont marcher rondement d'ici à la fin de la session. Dorenavant la chambre siégera tous les samedis et les lundis seront considérés comme étant des jours du gouvernement. On croit que " le massacre des innocents " commencera le semaine prochaine.

ODE NATIONALE.—Le correspondant du *World* de New-York, à Ottawa, dit que la Princesse Louise, qui possède très bien la langue française, a écrit une ode nationale pour les Canadiens-Français, ou a retouché une ancienne chanson canadienne-française. laquelle paraitra à l'occasion de la celebration de la St. Jean Baptiste dans la cité de Québec. La Princesse a choisi la première strophe de cette vieille chanson que voici :

Perché comme un aiglon sur le haut
promontoire
Baignant ses pieds de roc dans le
fleuve géant—
Québec voit ondoyer, symbole de sa
gloire,
L'éclatante splendeur de son vieux
drapeau blanc !

Province de Quebec.

L'honorable M. Chapleau a été gravement indisposé ces jours ci et n'est pas encore parfaitement rétabli. Il souffre d'une forte attaque de bronchite.

On dit qu'un nombre considérable de Révds Pères Jésuites expulsés de France vont arriver prochainement au Canada, et seront occupés comme missionnaire dans le nord-ouest et dans les vastes districts peu habités dans le nord des provinces de Québec et d'Ontario.

MINNESOTA.

La société historique du Minnesota fait de grands préparatifs pour célébrer le second centenaire de la découverte des chutes de Saint Antoine par le Rev. Père Hennepin, qui les a baptisées du nom de son patron, Saint Antoine de Padoue. Cet événement montrera une fois de plus au monde la grande part qu'ont pris les catholiques dans la decouverte, l'exploration et la colonisation du Nouveau-Monde. M. John Gilmary Shea, l'éminent publiciste, fera paraître à cette occasion, une traduction du premier livre du Rev. Pere Hennepin : " Relation de la Louisiane " Paris 1683 Cet ouvrage sera accompagné de notes explicatives, et d'une biographie de l'auteur. Les historiens américains, et le Dr. Shea le premier, ont longtemps mis en doute la véracité des relations du Père Hennepin; aujourd'hui ils paraissent complètement revenus de cette opinion.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

L'héritier du duc de Devonshire, lord Courtenay, vient d'abjurer le protestantisme entre les mains de Monseigneur Manning. Lord Courtenay doit se rendre à Rome avec l'éminent prélat, qui présentera le néophyte au pape Léon XIII.

—

MM. Jules Simon et Dufaure ont reçu mercredi matin un télégramme de félicitations du Souverain-Pontife pour l'opposition énergique qu'ils ont fait à l'article 7 au Sénat, et pour la victoire qui a couronné leurs efforts.

—

On annonce la mort d'Eugène de Mirecourt auteur des *Contemporains* et autres productions littéraires assez remarquables—Il fut successivement séminariste, maître de pension pamphlétaire, journaliste, romancier éditeur-propriétaire, voyageur, finalement écclésiastique.

—

Le révérend Campbell, de la secte anglicane établie à Lima (Pérou); vient de se convertir au catholicisme. La cérémonie de l'abjuration et du baptême a été présidée par le délégué du Saint Siége Mgr. Moccenni. Celui ci a offert au pasteur converti un portrait du pape, et à sa femme, qui s'est également convertie, un magnifique rosaire.

—

Le roi d'Espagne passait en voiture, accompagné de sa jeune épouse, dans la rue d'Atocha, lorsqu'ils croisèrent un prêtre qui portait les derniers sacrements à un malade. Leurs Majestes firent arrêter leur carosse et en descendirent aussitôt; puis, s'agenouillant elles prièrent le prêtre d'y monter à leur place et suivirent la voiture à pieds, aux acclamations de la population.

Quel contraste avec ce qui se passe en d'autres pays!

—

LES ENSEIGNEMENTS DU CATÉCHISME—Dans les Etats-Unis, la fille d'un général qui passait pour être un incrédule et un athée, vint à tomber malade. C'etait pendant la nuit du 12 au 13 Novembre, 1827. Cette pauvre enfant paraissait n'avoir plus que quelques instants à vivre. Elle fit venir son père auprès de son lit, lui prit la main et lui adressa ces paroles d'une voix mourante: "Mon cher père, je vais mourir dans quelques minutes; dites-moi donc bien sérieusement, je vous en prie, si je dois croire ce que vous me dites si souvent, qu'il n'y a ni Dieu, ni ciel, ni enfer; ou bien si je dois m'en tenir au catéchisme que j'ai appris de la bouche de ma bonne mère?" Le général américain fut, pendant quelques moments comme frappé de la foudre; il tenait les yeux fixés sur sa pauvre fille. Son cœur parut être en proie à de violentes commotions; enfin, il s'approcha de son lit et lui dit d'une voix entrecoupée de sanglots: "Mon enfant, ma chère enfant, crois seulement ce que t'a appris ta mère." Qu'on s'imagine l'étonnement des incrédules qui se trouvaient présents! L'un d'eux, qui avait depuis longtemps abjuré sa religion, interrogé sur ce qu'il pensait, répondit "qu'il était plus commode de vivre d'après sa nouvelle religion, mais qu'il fallait mieux mourir dans l'ancienne."

NOUVELLES GENERALES.

Un Français a réussi à faire une montre qui, à part de l'heure du jour indique le jour de la semaine et du mois, ainsi que chaque phase de la lune.

—

CHINE.—Tokio et Yokohama ont été visitées par un grand tremblement de terre, le 22 février dernier. Nombre de propriétés ont été détruites, et plusieurs personnes ont péri.

—

Le *Freman's Journal* de Dublin, vient d'exprimer dans un article chaleureux sa reconnaissance envers le Canada pour sa généreuse souscription au fonds de secours aux Irlandais.

—

Massacre horrible.—Sacrifices humains accomplis. 700 victimes.

Sept cents victimes, hommes, femmes, garçons, filles, prêtres et étrangers ont été brulés vivants sous les tours des murs de la ville, en sacrifice propitiatoire, pour obtenir le retour à la santé du roi Thebaw. Il y a une panique effrayante à Mandalay: le Roi a transporté la capitale à Mont Shobo.

—

Sacrifices humains en Birmanie.

Un correspondant de Thyetmyo télégraphie: L'esprit public est très agité. Les oracles de Mandalay maintiennent que pour conjurer les maux imminents il faut un grand sacrifices propitiatoire. Les victimes doivent être prises dans toutes les classes au nombre de quatre cents. Les prêtres doivent y contribuer au chiffre de cent. De nombreuses arrestations ont été faites pour s'assurer d'un choix convenable. On est entré dans un couvent catholique pour y chercher des victimes parmi les jeunes filles, mais on n'a pas réussi.

—

PETRIFICATION.—Le *Republicain* de Washington du 1er courant raconte qu'en faisant des excavations sur la propriété de M. Samuel Walker, on a découvert et exhumé le corps pétrifié d'un Indien de 6 pieds 3 pouces. Un trou au dessus de l'œil droit indiquait que ce guerrier a été tué par une balle, et il serrait dans la main droite un tomahawk non moins pétrifié que lui. *Le Républicain* énumère au sujet de cette trouvaille de longues et ingénieuses hypothèses qu'il pourrait être intéressants de reproduire si l'opinion générale n'était pas que ce journal a perpétré ce qu'on appelle un canard en temps ordinaire et un poisson le 1er avril.

—

JOURNALISTES ET CUISINIERS.—Les cuisiniers français à New-York sont de beaucoup mieux rémunérés que la plupart des journalistes, docteurs et avocats. Les salaires seraient de $2,500 à $6,000. Le club Lotos a le crédit de payer son chef cuisinier $3,000 le New-York Club, $4,000, Union League, $4,000, le Manhattan, $4,700 l'Union $6,000 le Knickerbocker $5,500. Parmi les hotels, le Brevoort, paye $4,000, le Buckingham $4,000 le Clarendon, $7,500 le Metropolitan, $4,000 l'Astor, $4,200 le Saint-Nicolas, $4,000, le Fifth Avenue, $5,000, le Bristol, $4,300 le Clarendon, $4,000, le Delmonico $4,000. C'est à donner l'envie de devenir cordon-bleu.

—

UN DUEL ÉPIQUE AU MAROC.—On lit dans l'*Atlas* d'Oran:

Un de nos amis, depuis peu au Maroc, nous écrit pour nous raconter un duel épouvantable dont il vient d'être témoin: Deux Arocains de notre tente, jeunes et possédant tout deux une noble aisance, s'étaient épris d'une belle fille; on devine le reste, le sort des armes devait décider quel serait celui des deux amants à qui appartiendrait la belle. Il fut aussitôt arrêté qu'un combat à mort aurait lieu sur les bords de l'Oued Beht, à quelques lieues de Mequinez, et que les champions devraient se trouver au rendez-vous montés et armés chacun d'une carabine, d'un revolver et d'un couteau de chasse. La lutte devait avoir lieu à cheval.

Les deux rivaux arrivèrent accompagnés de leurs témoins; leurs chevaux étaient splendidement harnachés, le velours et l'or étincelaient. Les deux ennemis furent placés à cent mètres de distance, et puis, au signal donné par un coup de pistolet tiré par un témoin, les deux adversaires s'élancèrent de toute la vitesse de leurs coursiers. On ne vit un moment qu'un nuage de poussière au milieu duquel on entendit d'abord deux détonations successives, puis une troisième suivie d'un hennissement.

Une fois le brouillard dissipé, un terrible spectacle s'offrit aux regards des témoins: un des cavaliers couché derrière son cheval tué tenait en joue son rival encore en selle, celui-ci fit cabrer sa monture, qui reçut la charge au poitrail et tomba foudroyé. Le tireur bondit aussitôt pour saisir son adversaire, mais il reçut au même instant une balle qui lui brisa la jambe; une deuxième décharge l'atteint encore à l'épaule gauche; cependant il avait eu le temps de décharger coup sur coup son révolver sur son ennemi, qui tomba à la renverse.

Ce fut alors que commença un combat épouvantable. Le dernier blessé, qui avait reçu deux balles dans le ventre, put néanmoins se relever et se traîner, le couteau à la main sur son rival qui gissait à terre; ce dernier le reçut en lui enfonçant la lame de son poignard dans la gorge, puis se soulevant par un effort suprême, il a fait lui donner un dernier coup, lorsqu'il reçut lui-même une blessure qui lui ouvrit la poitrine.

Enfin les deux champions, épuisés et sans armes, se traînèrent l'un sur l'autre et se déchiraient à belles dents lorsqu'on intervint pour faire cesser la lutte; mais il était trop tard, les deux combattants furent relevés morts. L'un tenant entre ses dents la joue de son adversaire, et l'autre avait la main plongé dans la poitrine béante de son rival.

Nouvelles Locales

—Le Rév. M Joly, de Ste. Agathe, est arrivé de France samedi soir.

—Le pont de glace est disparu en face de St. Boniface.

—Le Rév. Père Marcoux, du Fort Alexandre, Keewatin, a officié dimanche dernier à la Cathédrale de St. Boniface.

—On dépose du gravois sur l'Avenue Provencher, depuis le pont de la Rivière la Seine jusqu'à l'Avenue Taché.

—Joseph Cauchon, Ecuyer, Secrétaire de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur est arrivé samedi soir de Quebec.

—Plus de deux cents chars chargés de marchandises sont en ce moment aux deux stations de chemin de fer de St. Boniface.

—M. Pierre F. Saucy de St. Boniface, est employé par le Département de l'Emigration au dépôt du chemin de fer.

—Deux bacs possédés respectivement par MM. Charrier et Nadeau et MM. Charrier et Carrière sont de service pour la traverse entre St. Boniface et Winnipeg. Il y a en outre une quinzaine de bateaux pour traverser les piétons.

—Au nombre des canadiens arrivés à St. Boniface samedi dernier, se trouvent MM. Pierre Gosselin et Olivier Michaud, de Levis, P.Q. Ces deux Messieurs sont les cousins de MM. Roy, Gagnier et Lemieux de St. Boniface. Ils sont venus dans le but de se fixer ici.

—On nous dit ce matin que M. Gosselin a acheté tout le matériel de boulangerie de M Théberge ainsi que sa voiture. M. Gosselin qui est un boulanger de grande renommée va recevoir l'encouragement du public de St. Boniface. Il ouvrira le 1er mai prochain dans la maison de M. Ferland.

—Mardi dernier, MM Stobart, Eden et Cie., ont fait l'ouverture de leur magnifique magasin avec des marchandises de première classe. Toutes les personnes qui désireront visiter l'etablissement seront les bienvenus. MM. Lanctot et Coblentz sont les deux commis parlant le français.

—L'invention de cette machine supérieure et complète (*The Family Sewing Machine*) marque une des époques les plus importantes dans l'histoire des machines, et lorsqu'on considère sa grande utilité et son bas prix extrême ($25) il est très-difficile de concevoir une invention d'une plus grande ou même d'une égale importance pour les familles. Son travail est considérable; son mouvement est doux régulier et aisé; son exécution est rapide, son opération sûre et la rend supérieure à toute autre. Le mécanisme est tout d'acier; les bobines contiennent 100 yds de fil; la couture est la plus ferme de toutes; elle est nette et régulière, et peut en un instant être chargée de façon à s'adopter aux substances les plus dures et les plus fines. Le point peut, si on le veut être à peine aperçu à cause de sa finesse; sa rapidité rend impossible de les compter; elle coud à la perfection toutes espèces d'étoffes soit grossières, dures ou fines et cela avec plus de facilité qu'aucune autre machine. Elle n'a pas besoin de recommandation pour se vendre rapidement; la commande toujours croissante les éloges volontaires de la presse et les milliers de familles qui s'en servent témoignent de sa valeur et de sa nécessité comme article indispensable dans une famille, sa popularité s'accroit tous les jours. On peut voir cette machine aux bureaux du Journal. AGENTS DEMANDÉS par la compagnie. S'adresser pour plus amples renseignements à "FAMILY SEWING MACHINE CO." 755 BROADWAY, NEW-YORK.—N. Y. U. S

VARIETES.

Dans une soirée intime, on prie un jeune homme de chanter. Ce jeune homme, qui se destine à la carrière dramatique, est à la veille de ses debuts. Il a la voix chaude, ample, vigoureusement accentuée, bien posée, etc.

Quand il eut fini son morceau chacun de le complimenter.

Une dame de province se trouvait là qui ne savait comment traduire son enthousiasme.

—Oh! Monsieur la belle voix!... Quel âge avez-vous?

—J'ai vingt-deux ans, madame.

—Vingt-deux ans! pas d'avantage! eh bien, monsieur, là, sans mentir, vous avez la voix d'un homme de quarante ans.

***

Un bon bourgeois demandait à Vivier:

—Qu'est-ce que c'est donc que cette "dette flottante" dont j'entends si souvent parler?

—Vivier, feignant le plus grand étonnement:

—Comment, vous ne le savez pas? c'est pourtant bien facile à deviner: c'est le budget de la marine!

***

Férocité.

Un chef de division dans une de nos grandes administrations est affligé d'un *raseur* spécial d'une durée de deux heures environ par séance.

L'autre jour, celui-ci était dans l'exercice de son sacerdoce, quand le fonctionnaire lui demande tout à coup:

—Bon je parie que le garçon de bureau vous aura encore joué le mauvais tour de mettre de la colle sur votre chaise!

Et pesant sur ses épaules pour l'empêcher de se lever, il sonne le garçon à qui il commande d'un air sévère:

Une éponge et de l'eau!

Le garçon obéit.

—Maintenant, décolez monsieur!

Et il indique la partie supposée intéressée reposant sur la chaise de canne à claire-voie. Le garçon obeit toujours Quand l'opération est terminée, le chef de division reconduit à la porte son homme extrêmement rafraîchi et lui dit:

—Je m'étais toujours douté de cette plaisanterie là. Quand vous étiez assis, vous ne pouviez jamais vous lever!

***

Souvenir de voyage.

Il a pour héros Eugène Labiche.

A l'epoque où le célèbre académicien d'aujourd'hui n'était encore qu'un riche adolescent et se contentait d'écrire de petites nouvelles dans un journal d'étrennes, il voulut entreprendre avec deux de ses amis, MM Leveaux et Lecerf le déjà classique voyage en Italie.

A la frontière sarde, on leur demande leurs noms. Chacun donne le sien. Les gendarmes comprennent: Le Veau, La Biche et Le Cerf.

Hem, hem! font-ils en hochant la tête.

Les autorités des Marche piémontaises s'imaginent que ces noms singuliers et presque irrévérencieux cachent d'autres noms, peut-être trop connus. Bref, nos trois amis eurent toutes les peines du monde à échapper par la prison.

Labiche renonça désormais à voyager avec ses amis!

***

On a dit au major X ..... qu'on mettait de la poudrette en petite quantité dans le tabac à priser et comme le major paraissait incrédule ses camarades ont parié qu'ils lui en feraient prendre sans qu'il s'en aperçut.

Mais la farce fut poussée plus loin: dans la tabatière du vieux soldat, on ne mit que de la poudrette

—C'est bon! s'écria-t-il en savourant sa prise, mais il n'y en a un peu trop!

Dans la Cour du Banc de la Reine

POUR LA PROVINCE DE MANITOBA.

—

Acte des Elections Contestées de 1875

—o—

Avis est par le présent donné que la preuve des pétionnaires de l'election contre Alphonse Aifred Clement LaRiviere comme membre pour l'Assemblee Legislative pour la division electorale No. 19 ou St. Boniface a été fixée par la Cour tel que mentionné plus haut se tiendra au Palais de Justice à Winnipeg mardi le 11 ème jour de mai prochain,(1880,, à 11 heures de l'avant midi.

BIGGS & WOOD,
Procureurs du Pétionnaire.

Winnipeg, 7 avril, 1880 3-4

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE du [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Frères, ENSEIGNE DE LA SCIEROUGE GRANDE RUE, WINNIPEG Mulholland Frères,

Couteilerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Verres à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Crables,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pieges,
Huiles,	Fil de laiton
Terebentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites
Etoupe,	Colets à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Laveies,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à boeufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Defrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poëles de cuisine,	Poëles de salon,
Poëles,	Poëles à charbon,

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons. Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 3mx.

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont désireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvée, ne negligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guérira certainement.

Prix : une grande boite $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné.

ASH & ROBBINS,

360 Rue Fulton, Brooklyn N.Y.

24 Mai, 1877 1an

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEUTES,

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er Mai Prochain.

—:o:—

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

—o—

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1m

HURRAH !

Enfin nous avons un magasin nouveau à

ST BONIFACE,

Qui devra être le plus encouragé parce que les articles qui sont offerts en vente par le soussigné sont à meilleur marché que dans toute autre maison de commerce à St Boniface.

George Couture.

M Couture invite respectueusement ses amis et le public en général d'aller lui faire visite afin de se convaincre par eux mêmes de la bonne qualité et du bon marché de ses marchandises.

ATTENTION

St Boniface, 7 Août 1879

BEATTY

[illegible]

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

—

Jamais il n'y a eu comme à present autant de maladies guéries par les applications exterieures. Il est notoire que plus de la moitie du monde se sert d'emplâtres ordinaires

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlés avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux qui s'en sont servi, agissent plus promptement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir : il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanement.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, rechauffantes et fortifiantes des autres emplâtres. Grand nombre de personnes qui ont été guéries de rhumatisme très douloureux, douleurs de regions, de poitrine ou de côte, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualités électriques possedées par ces emplâtres

Elles sont douces et molles tout en étant très adhérentes ; guérissent à coup sûr de douleurs de reins, de côte et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invétérés, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été guéris d'une consomption ancienne et bien définie.

Preparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens

9 Juillet, 1877 A.

DES SOUMISSIONS seront reçues à ce Bureau jusqu'au DIX-NEUVIEME JOUR D'AVRIL PROCHAIN à midi, pour la construction d'additions aux bâtisses des Immigrants, Winnipeg Manitoba.

Les plans et spécifications pourront être vus le ou après le premier jour d'avril prochain au Bureau du Chemin de fer du Pacifique, Winnipeg, et aussi au Departement des Travaux Publics, Ottawa

La soumission devra être endossée : soumission pour les Bâtisses des Immigrants Winnipeg."

Les signatures de deux personnes solvables seront requises comme garantis pour l'exécution de ce contrat, et devront faire partie de la soumission.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

S. CHAPLEAU
Secrétaire

Departement des Travaux Publics.
Ottawa, 23 mars 1880. 2-f

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHÈRE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

—:o:—

La navette y est à fil double et la piqure est double de chaque côte de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la necessite de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtes quelque soit l'epaisseur de l'etoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côte de l'aiguille

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacite d'ouvrage.

S'adopte à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais derangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualite et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Termes en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les temoignages voir les livres de description expédiés "francs" avec des échantillons d'ouvrage, —conditions liberales, circulaires, etc., —s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE

775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

CAREY & PROVENCHER

AVOCATS

Vis-a-vis le Palais de Justice.

DANIEL CAREY. J. A. N. PROVENCHER.

BEATTY

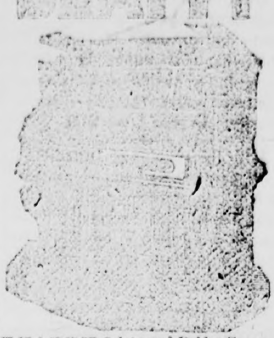

BEATTY Celebrated Golden Tongue PARLOR ORGANS ELEGANT STYLES, with valuable Improvements, New and Beautiful [illegible]. Over One Thousand Organists and Musicians indorse them and recommend them as strictly First-Class in Tone, Mechanism and Durability. Warranted for six years. Newspaper free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, N. J., U. S. A.

CLERGYMEN AND SCHOOL TEACHERS. [illegible] You can easily increase your salary by devoting a very small portion of your leisure time to my interest. I do not expect you to canvass for the sale of Beatty's Pianos and Organs unless you see fit to do so [illegible]. Particulars free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

SIGN PAINTERS wanted in every section of the United States and Canada to answer this advertisement. [illegible] Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, U. S. America.

[illegible] DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, [illegible] United States. [illegible] Every Instrument fully warranted for six years [illegible] days test trial, money refunded and freight paid both ways by him if they are unsatisfactory. Send for Illustrated Advertiser and read testimonials from his patrons, some of whom you may know. Illustrated Newspaper sent free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

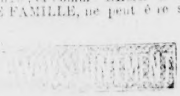

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE MAMELLE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution il guérit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Hemorrhoides, Fistules,

La Goutte, le Rhumatisme,

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, il n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES,

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Ainsi toute contrefaçon dans les Possessions Anglaises de l'Amerique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification

St. Boniface, 16 Oct, 1879 1a